



Accident du travail vers maladie

Par **le1508**, le **02/12/2010 à 08:12**

Bonjour,
Je suis en accident du travail depuis le 20/08, reconnu par la CPAM.
Le 7 septembre ,contrôle sécu par le médecin conseil ,pas de problème, toujours pris en AT.
Le 21 octobre ,je reprend le chemin du travail, sauf que les douleurs sont réapparues.
Le 22 octobre, le Médecin du travail me met en inaptitude temporaire.
Donc le 23 octobre, retour Médecin --> « rechute »--> examens.
Or depuis le 23 octobre, aucune indemnité journalière ne m'a été versée.
Hier matin (1er décembre), direction la CPAM pour un nouveau contrôle ,
et là, le médecin m'annonce que mon accident prend fin aujourd'hui, et que dorénavant je serais pris en maladie sous prétexte que ce n'est pas la 1ère fois que j'ai un AT pour les mêmes raisons.
J'avais eu l'année dernière un AT, beaucoup moins long, pour les mêmes raisons (sciatique jambe gauche).
Alors pourquoi m'avoir pris en AT depuis le début de cet accident ???
Puis-je contester l'avis du médecin de la CPAM ou c'est peine perdue ???? Si oui, pouvez-vous m'indiquer quelles sont les démarches à effectuer ?
Merci de vos réponses
Cordialement.